

Batteries électriques : les forçats du "cobalt de sang" congolais

par [Théophile Simon](#)

publié le 16 novembre 2022

Essentiel à la conception de nos batteries, ce minerai provient aux deux tiers des sous-sols de la République démocratique du Congo. Entre corruption, exploitation, meurtres et concentration dans les mains de la Chine, sa production pose d'urgentes questions éthiques.

[...]

Travaillant dans une épaisse poussière, dépourvus d'équipements de sécurité et assommés par les rayons acides du soleil tropical, près de **22 000 mineurs** raclent les entrailles de la colline de Shabara, dans la province du Lualaba, au sud-est de la République démocratique du Congo (RDC).

On ne cherche ici ni or, ni argent, ni diamant. Mais un minerai peut-être plus essentiel à l'économie mondiale : le cobalt. Doté de prodigieuses propriétés chimiques, ce sous-produit de l'extraction du cuivre permet aux **batteries électriques** de gagner en densité énergétique et en résistance à la chaleur.

Au point d'être devenu **incontournable** à la transition énergétique mondiale. Les deux tiers du cobalt produit sur Terre servent aujourd'hui à la production de batteries électriques, contre à peine 1 % au milieu des années 1990.

Sous l'effet de la démocratisation du véhicule électrique, dont le nombre devrait encore être multiplié par six d'ici à 2030, la demande en cobalt connaît une **croissance exponentielle**. Et la RDC rafle la mise : le sud-est du pays trône sur un gigantesque filon représentant la moitié des réserves mondiales du précieux minerai, dont il exporte chaque année pour 6 milliards de dollars.

Les « creuseurs »

Cette nouvelle ruée vers le cobalt ne profite guère à la population congolaise. La majorité de la production nationale est issue de mines industrielles, d'immenses balafres ouvertes dans la croûte terrestre à coups de dynamite. Or ces mines, fortement mécanisées, ne fournissent qu'une fraction des emplois du secteur.

Trop peu pour satisfaire les millions d'habitants de la région, vivant pour la plupart sous le **seuil de pauvreté**. Plus de 250 000 mineurs congolais sacrifieraient ainsi leur santé au fond de mines « artisanales », sorte de coopératives des miséreux installées illégalement sur les parcelles d'entreprises minières.

Ces forçats du cobalt, surnommés « creuseurs », travaillent à leur propre compte et représentent à eux seuls près de **20 % de la production mondiale** du minerai. Plus qu'aucun autre pays sur Terre. *« S'ils creusent la brousse à la recherche de minerai, la police les arrête. Alors les mineurs se rassemblent par milliers et squattent des concessions non exploitées par les propriétaires. Cela les rend plus difficiles à expulser »*, explique Kaobo

Mukumbi, un ancien creuseur devenu directeur du gisement de Shabara, lui-même implanté sur une parcelle du géant minier Glencore, installé en Suisse.

« Évidemment, ces grandes entreprises ne se laissent pas faire. Il y a deux ans, nous avons repoussé un assaut de la police. Quelques jours plus tard, nous trouvions des dizaines d'énormes serpents au fond de la mine. »

[...]

La Chine est la dernière d'une longue liste de nations ayant, au cours de l'histoire, lorgné les mines congolaises. Les esclavagistes portugais, il y a cinq cents ans, avaient déjà identifié les fabuleuses **ressources en cuivre** de la région. La Belgique, qui a colonisé le territoire à la fin du XIX^e siècle, a ensuite industrialisé les mines.

La Chine contrôle désormais 75 % du stock planétaire de cobalt raffiné.

Une fois venue l'indépendance, les États-Unis ont couvert d'or le dictateur Mobutu Sese Seko pour garantir leur accès aux gisements d'uranium. Puis l'empire du Milieu, au tournant du siècle, a fait main basse sur les mines congolaises pour alimenter son insatiable croissance économique. Au point de régner aujourd'hui sur **quinze des dix-neuf mines industrielles de cobalt** du Sud-Est congolais, la majorité des usines de raffinage du minerai et la quasi-totalité de la chaîne logistique.

Législation bafouée

Le **coût social** de cette prise de pouvoir chinoise, amorcée au début des années 2010, est exorbitant. *« Cette industrie a toujours connu des atteintes aux droits humains et à l'environnement, mais cela a empiré avec l'arrivée des industriels chinois »*, juge Fabien Mayani, un défenseur des droits humains installé à Kolwezi, la capitale provinciale.

Interrogé par *Politis* sur les faits rapportés dans cet article, le ministre des Mines de la province du Lualaba, Jacques Kaumba, botte en touche depuis son immense demeure du centre de Kolwezi. *« Les Occidentaux se bouchent le nez en parlant de nos mines, beaucoup moins en achetant le produit fini aux Chinois »*, tempête-t-il.

Malgré les pressions des ONG, malgré le développement de batteries utilisant des minerais alternatifs, la demande mondiale en « cobalt de sang » devrait encore être multipliée par trois d'ici à 2030. Les mines congolaises ont de beaux jours devant elle.

Selon l'Unicef, 40 000 enfants travailleraient dans les mines de cobalt de la RDC.

Source : *Politis* n°1732 (17 au 23 novembre 2022).